

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

DATE : 8 juin 2020
HEURE : 20 h
LIEU : Séance tenue à huis clos
Participation des élus par visioconférence

1. Ouverture de séance
2. Vérification et acceptation de l'ordre du jour
3. Questions de l'auditoire (sans objet compte tenu qu'il s'agit d'une séance à huis clos)
 - 3.1.
 - 3.2.
 - 3.3.
4. Correspondances
 - 4.1.
 - 4.2.
 - 4.3.
5. **GREFFE**
 - 5.1. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 mai 2020 à 20h00
 - 5.2. Affaires découlant du procès-verbal
 - 5.3. Adoption du [second du règlement numéro 1782-2020](#) amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, afin de modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 226 afin d'autoriser, sans aucune restriction, la catégorie « Détail : restauration » à l'intérieur du groupe « Commerces » en y enlevant la note 31 intitulée « sauf bar »
 - 5.4. Adoption du [règlement numéro 1783-2020](#) amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, afin de le rendre concordant avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Nouvelle-Beauce (règlement numéro 397-09-2019), visant à modifier l'article 27.4 intitulé « Îlots déstructurés », plus particulièrement les dispositions relatives aux îlots déstructurés sans morcellement (article 59 LPTAA)
 - 5.5. Projet du règlement numéro 1785-2020 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements afin de modifier l'annexe 1, « Plan de zonage du secteur urbain - carte PZ-2 » et la « Grille des usages et des spécifications », de façon à remplacer la zone industrielle 310 actuelle par la nouvelle zone résidentielle 183A et d'y autoriser les usages « Résidence multifamiliale », « Parc » et « Infrastructures » et d'y établir de nouvelles conditions d'implantation quant à la marge de recul avant et au nombre maximum en étages
 - 5.5.1. Avis de motion et dépôt du [premier projet du règlement numéro 1785-2020](#)
 - 5.5.2. Adoption du premier projet du règlement numéro 1785-2020
 - 5.6. Avis de motion et dépôt du [règlement numéro 1786-2020](#) intitulé « règlement sur la vérification de l'optimisation des ressources par la Commission municipale du Québec »
 - 5.7. Autorisation de signature de la transaction et quittance avec le propriétaire du lot 2 961 031 du Cadastre du Québec (propriété sise au 339 avenue Saint-Jean)
 - 5.8.

- 5.9.
- 5.10.
- 5.11.

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 6.1. Acceptation des comptes pour la période du 11 mai au 7 juin 2020 :
- 6.2. Acceptation de la liste des modifications budgétaires numéro 01-2020
- 6.3. Ajout d'un système d'alerte en cas de panne du système d'alimentation de la sonde du niveau de la rivière Chaudière
- 6.4. Achat d'un portable incluant ses accessoires financé à même le fonds de roulement
- 6.5. Renouvellement des licences d'utilisation du service Microsoft Office 365 Business Premium pour une période d'un an débutant le 1^{er} août 2020 et renouvellement des licences VisioProforO365Open pour une période d'un an débutant le 16 juin 2020
- 6.6. Achat d'un nouveau logiciel de gestion des ordinateurs à distance
- 6.7.
- 6.8.
- 6.9.
- 6.10.

7. URBANISME

- 7.1. Résolution acceptant ou refusant les dérogations mineures suivantes, soit :
 - 7.1.1. Propriété sise au 1300 2^e rue du Parc-Industriel
Lot : 3 254 029 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre l'agrandissement de l'aire de stationnement jusqu'à un total de 120 cases sans espace gazonné au lieu de conserver pour un stationnement de 50 cases et plus, une superficie d'espaces gazonnés équivalente à un minimum de 10% de la superficie des cases exigées au règlement, tel que stipulé à l'article 9.3.e) du règlement de zonage numéro 1391-2007
 - 7.1.2. Propriété sise au 528 boulevard Lamontagne
Lot : 3 580 306 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre, pour une résidence unifamiliale isolée, la construction d'un bâtiment secondaire d'une superficie de 58,0 mètres carrés au lieu d'un maximum permis de 50,0 mètres carrés, tel qu'autorisé à l'article 6.2.1a) du règlement de zonage numéro 1391-2007
- 7.2. Résolution autorisant la publication d'un avis pour permettre aux personnes intéressées de se faire entendre en transmettant des questions ou observations relativement à deux (2) demandes de dérogations mineures, soit :
 - 7.2.1. Propriétés sises aux 350 avenue Saint-Georges et 266 rue Feuiltault
Lots : 2 961 394 et 2 961 595 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre l'installation d'une piscine creusée et l'agrandissement du garage secondaire dans la cour avant contrairement à ce qui est stipulé à l'article 5.3m) du règlement de zonage numéro 1391-2007 qui ne les autorise qu'en cours latérales et arrière
 - 7.2.2. Propriété sise au 1436 rue Notre-Dame Nord
Lot : 3 252 586 du Cadastre du Québec
Dérogations : Permettre, pour l'agrandissement de l'immeuble commercial, ❶ que la marge arrière soit de 4,45 mètres au lieu d'un minimum de 6,0 mètres tel qu'exigé à l'article 23.4.2c) du règlement de zonage numéro 1391-2007 et ❷ que le nombre de cases de stationnement soit de 12 cases au lieu de 16, tel qu'exigé à l'article 9.6.1 du règlement de zonage numéro 1391-2007
- 7.3. Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents (décret n° 403-2019) / engagement de la Ville visant l'acquisition de propriétés et nomination de notaires
 - 7.3.1. Mandat à la firme de notaires Binet & Carbonneau
 - 7.3.1.1. Propriété sise au 228 avenue Desgagné (lot 3 252 822 du Cadastre du Québec)
 - 7.3.2. Mandat à la firme de notaires Vachon & Associés
 - 7.3.2.1. Propriété sise au 263 avenue Saint-Cyrille (lot 2 960 798 du Cadastre du Québec)

- 7.3.3. Mandat à la firme de notaires Roger Plante & Associés
 - 7.3.3.1. Propriété sise aux 343-349 avenue Saint-Cyrille (lot 2 961 228 du Cadastre du Québec)
- 7.4. CPTAQ / Ferme Sorosto inc. (remplacement de la résolution numéro 2020-05-344)
- 7.5.
- 7.6.

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1. Annulation d'aides financières consenties à des organismes en raison de la non-réalisation d'évènements en 2020
- 8.2. Embauche et ratification de l'embauche de personnel / Centre Caztel (opérateurs à temps partiel et aide-opérateurs) pour la saison estivale 2020
- 8.3. Achat de deux (2) canons désinfectants
- 8.4. Embauche de personnel pour la saison estivale 2020
 - 8.4.1. Programmations estivales *Plaisir-loisir !* et *100% Culture*
 - 8.4.2. Programme Camp de jour, Service de garde et Parc-O-Lol 2020 (liste révisée)
- 8.5. Signatures du protocole d'entente avec *Carosol en scène* pour la période du 9 juin 2020 au 31 août 2020
- 8.6. Adoption d'un protocole sur les mesures d'hygiène spécifiques à la Covid-19 dans le cadre des activités et services de loisir à l'été 2020
- 8.7. Adoption de la *Politique d'affichage intérieur / extérieur* des édifices municipaux de loisir (excluant le Centre Caztel), des sites extérieurs et des parcs municipaux
- 8.8. Demande d'aide financière dans le cadre du programme « Accessibilité » de la Fondation Tremplin Santé
- 8.9. Bibliothèque Honorius-Provost / mesures spéciales pour favoriser la reprise des activités en temps de pandémie
- 8.10. Centre Caztel / travaux de réparation de l'échangeur à plaques
 - 8.10.1. Fourniture des plaques et des joints d'étanchéité
 - 8.10.2. Installation et fourniture des matériaux et accessoires nécessaires à l'installation des plaques et joints d'étanchéité
- 8.11.
- 8.12.
- 8.13.
- 8.14.

9. INGÉNIERIE

- 9.1. Achat et installation d'une structure de bois (gazebo) dans le cadre des travaux d'aménagement de l'approche ouest du Pont Famille Beshro
- 9.2. Demande adressée à la Direction générale de la Chaudière-Appalaches du ministère des Transports (MTQ) relativement à la réalisation conjointe de travaux sur le boulevard Vachon Sud (entre la rivière Carter et le ruisseau Dupuis)
- 9.3. Acceptation des soumissions pour les travaux de réfection de voirie du rang Saint-Gabriel Sud et de la route Carter
- 9.4.
- 9.5.
- 9.6.
- 9.7.

10. TRAVAUX PUBLICS

- 10.1. Acceptation des soumissions pour l'achat de deux (2) bennes basculantes et d'un épandeur à sel
- 10.2. Modernisation des feux de circulation / achat d'un système de détection Gridsmart
- 10.3. Ratification de l'embauche de personnel / étudiants au Service des travaux publics, saison estivale 2020
- 10.4. Achat d'un réservoir à diesel avec pompes
- 10.5.

10.6.

11. SÉCURITÉ INCENDIE

11.1.

11.2.

11.3.

12. DIRECTION GÉNÉRALE

12.1. Mandat de services professionnels pour l'évaluation du potentiel de consolidation du périmètre d'urbanisation, afin de limiter les déplacements motorisés émetteurs de GES et identification de mesures d'aménagement contribuant à l'adaptation des milieux de vie aux effets des changements climatiques (modification de la résolution numéro 2019-04-277)

12.2. Acquisition de deux (2) terrains vacants identifiés par les lots 6 351 705 et 6 370 426 du Cadastre du Québec, propriété de Orée-A S.E.C., Orée-B S.E.C., Orée-C S.E.C. et Orée-D S.E.C. / nomination d'un notaire

12.3. Adoption de la politique d'affichage numérique révisée en date du 8 juin 2020

12.4. Résolution autorisant la vente du lot 5 990 822 du Cadastre du Québec (terrain dans le parc industriel secteur Est) par *Gestion Sylvain Marcoux inc.* en faveur de *Gestion Jean Boilard inc.* / extension du délai de construction (modification de la résolution numéro 2019-11-1019)

12.5.

12.6.

12.7.

13. Dépôt de documents :

13.1. Procès-verbal de correction – 13 mai 2020

13.2.

13.3.

14. Questions de l'auditoire (sans objet compte tenu qu'il s'agit d'une séance à huis clos)

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.

/CF